

ACTION N°1

Électrifier 100% des nouveaux modèles de véhicules particuliers Renault d'ici 2025

POURQUOI ?

Sur l'ensemble de son cycle de vie, un véhicule thermique rejette trois fois plus de CO₂e qu'un véhicule électrique*. En Europe, il est demandé aux États membres d'élaborer des plans nationaux en matière d'énergie et de climat (NECP) pour garantir l'atteinte des objectifs climatiques et énergétiques de l'Union européenne. Dans ce cadre, les véhicules thermiques vont être progressivement retirés de la vente (2030 au Royaume-Uni, 2040 au plus tard en France). De plus, selon les prévisions de l'ONU, près de 2/3 de la population mondiale résidera dans des villes à horizon 2050 alors que celles-ci généralisent les restrictions de circulation des véhicules thermiques.

COMMENT ?

Mutualisation de la production sur 3 plateformes :

CMF-B et CMF-EV (référence pour les véhicules électriques), CMF-CD.



Création d'un « Électro pôle »

au nord de la France qui possèdera la plus grande capacité de fabrication de véhicules électriques du Groupe au monde.



Lancement de **7 modèles électriques** de marque Renault, dont 2 sur le segment C.



Accélération du rythme de l'électrification par la réduction de 25 % du temps de développement d'un véhicule.

ET AU-DELÀ

90 %

C'est l'ambition de la marque Renault en termes de part des ventes de véhicules électrifiés particuliers en Europe d'ici 2030.

65 %

de réduction des émissions de CO₂e « du puits à la roue » d'un véhicule Renault Group vendu en Europe en 2030.**

5 000

C'est le nombre de bornes de recharge déjà installées en Europe par Elexent, filiale de Renault Group spécialisée dans les solutions de charge pour les flottes de véhicules électriques ou hybrides rechargeables.

*Source : Transport & Environment (T&E) 2020 - données Europe
**par rapport à 2019